

But :

Indice de consommation

Suivre les variations de la pression de consommation des ongulés sur la flore lignifiée d'un massif forestier.

Indice d'abrouissement

Suivre les variations de la pression de consommation des ongulés sur les semis des essences objectif définies selon les zones.

Principe

La méthode consiste à observer la présence et la consommation des végétaux ligneux et semi-ligneux (IC) et la consommation des semis des essences objectif définies (IA) exercée par les ongulés sur ces derniers, à partir d'un réseau de placettes d'inventaire.

Placettes

Nombre

3 178 placettes sont réparties sur 4 zones représentatives du massif.

Répartition

Les placettes sont réparties sur l'ensemble des zones sélectionnées selon un échantillonnage aléatoire systématique stratifié.

Quelle période?


La période idéale se situe en phase de repos végétatif, juste avant le débourrement des végétaux : mars-avril.

Quelle périodicité?

Chaque année à la même période et dans les mêmes conditions d'observation pour rendre les données comparables et interprétables sur plusieurs années.

Qui?

Les relevés sont réalisés par un ou deux observateurs, si possible les mêmes chaque année et connaissant bien le massif.

 Les observateurs sont préalablement formés à la reconnaissance à l'état effeuillé des différentes espèces ligneuses et semi-ligneuses du massif inventorié et des semis des essences objectives définies ainsi qu'à la reconnaissance des consommations exercées par les ongulés.

Matériel

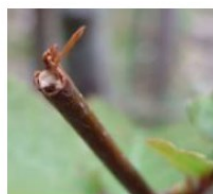
Pour un observateur ou une équipe :

- 1 carte de localisation des placettes à inventorier
- 1 GPS ou 1 boussole
- 1 cadre de 1 m x 1 m ou une ficelle de 56 cm de longueur (IC)
- 1 ficelle de 15 m (IA)
- 1 jalon
- 1 jeu de fiches de relevé (voir modèle joint)
- 1 crayon de papier
- 1 flore (selon les compétences botaniques)

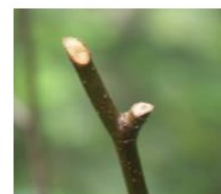
Consommation

Auteurs

Il est nécessaire de distinguer les consommations exercées sur les ligneux et semi-ligneux et sur la pousse terminale des semis par les ongulés (prises en compte dans les relevés) de celles exercées par les rongeurs et lagomorphes (non prises en compte). Les consommations se traduisent par un arrachement de la tige alors que celles des rongeurs ou lagomorphes ont une section nette avec un angle d'inclinaison supérieur à 40°. Lorsqu'il s'agit d'une consommation d'ongulés, il n'est pas possible de distinguer l'espèce.



© ONCFS-Thierry Chevrier




© ONCFS-Thierry Chevrier

► Consommation d'ongulé sur hêtre

► Consommation de rongeur sur hêtre

Conditions d'observation

Seules les consommations d'ongulés depuis la dernière saison de végétation sont prises en compte.

 En cas d'impossibilité de réaliser les relevés avant le débourrement des végétaux, on ne relève pas les consommations d'ongulés faites après le débourrement.



PRIS EN COMPTE

© ONCFS-Thierry Chevrier

► Consommation d'ongulé faite au cours de la dernière saison de végétation (avant débourrement)



NON PRIS EN COMPTE

© ONCFS-Christine Saint-Andrieux

► Consommation d'ongulé faite après la dernière saison de végétation (après débourrement)

Transmission des données

Les données recueillies devront être reportées sur la fiche de terrain jointe.

Les données devront être communiquées à la fin des relevés à l'ONCFS par un correspondant départemental défini par les acteurs locaux.

Les données devront être saisies dans un fichier informatique respectant la forme des tableaux Excel transmis.


Protocole


Indice de Consommation

Les relevés sont effectués sur des placettes d'1 m², matérialisées par un cadre de 1 m x 1 m.

Emplacement du cadre

L'observateur positionne le cadre de façon impartiale (sans choisir son emplacement) au plus près de la coordonnée géographique de la placette.


 En cas d'impossibilité matérielle de réaliser le relevé (mare, rémanents d'exploitation forestière ou autres éléments rendant impossible la lecture des traces de consommations), l'observateur déplace la placette de 10 (ou de 20, 30, ...) mètres dans une direction prédéfinie.

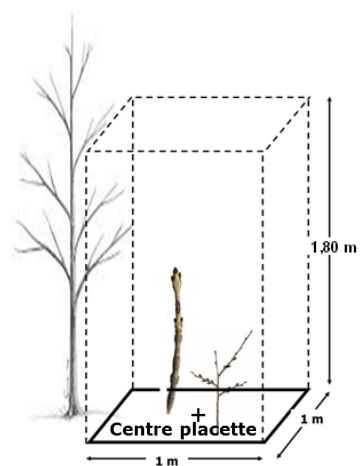
 La position du cadre n'est pas obligatoirement la même d'une année sur l'autre.

Observation des présences et des consommations

Sur chaque placette, l'observateur examine toutes les espèces ligneuses et semi-ligneuses entre le sol et 1,80 m de hauteur et il note:

- toutes les espèces lignifiées présentes ayant au moins une partie vivante et consommable (feuilles, rameaux, bourgeons issus de semis, rejets branches latérales, etc.) dans le volume de la placette,
- pour chaque espèce présente, si elle a ou non une trace de consommation d'ongulé (quelque soit la partie de la plante où se trouve la consommation), depuis la saison de végétation précédente.

 Si une ou plusieurs espèces a au moins une partie vivante consommable qui traverse le volume de la placette et dont le pied est en dehors du cadre, on note sa (leur) présence et un éventuelle trace de consommation sur la (les) partie(s) vivante(s) incluse(s) dans le volume.



Exemple de placette IC

Ici, 3 espèces sont présentes dans le volume de la placette : (1), (2) et (3).
Pour l'espèce (3), seules les parties vivantes consommables traversant le volume sont examinées.

Indice d'abrouissement


Les relevés sont effectués sur des placettes de 707 m² (rayon de 15 m).

Emplacement du centre de la placette

On utilise le centre des placettes (IC) pour ce travail.


Semis examinés

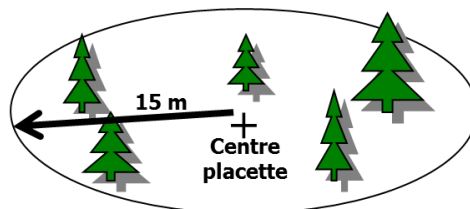
On mesure l'abrouissement sur les 5 semis de chaque essence objectif, les plus proches du centre de la placette.

 Les rejets de souche ne sont pas pris en compte.

Observation des consommations

Pour chaque semis examiné, l'observateur note la présence ou l'absence de consommation d'ongulé de la pousse terminale effectué au cours de la saison de végétation.

 En cas de semis avec fourche(s), l'observateur ne prend en compte qu'une consommation visible sur la pousse ayant repris la dominance apicale.



INDICE DE CONSOMMATION / INDICE D'ABROUTISSEMENT

Massif / Zone :

Opérateurs :

N° Placette
 N° Parcelle

Coordonnées GPS (L93) : X:.....

Y:.....

1-INDICE DE CONSOMMATION **1m²** (ou cercle de rayon 56cm)

* Toute consommation d'ongulé (latérale ou apicale) de la saison de végétation **n-1**

Essences ≠ herbacées	Présence 0/1	Conso* 0/1	Essences	Présence 0/1	Conso* 0/1
Epicéa			Aubépine		
Sapin pectiné			Aulne		
Pin sylvestre			Charme		
Hêtre			Châtaignier		
Ronces			Chèvrefeuille		
Callune			Clématite		
Bouleau			Autres espèces, précisez ↓		
Myrtille					
Sorbier des oiseleurs					
Chêne					
Mélèze					
Genêt					
Framboisier					
Douglas					
Erable champêtre					
Bourdaie					

2-INDICE D'ABROUTISSEMENT / FROTTIS / ECORCAGE rayon 15 m : 707 m²

Examiner les 5 semis (H ≤ 180 cm) les + proches du centre de la placette

SAPIN

N°	AT	F	H
1			
2			
3			
4			
5			

HETRE

N°	AT	F	H
1			
2			
3			
4			
5			

EPICEA

N°	AT	F	H
1			
2			
3			
4			
5			

PIN

N°	AT	F	H
1			
2			
3			
4			
5			

Abrouissement Terminal	Pousse terminale non abroutie ou abroutie saison n ou n-2 : 0	Pousse terminale abroutie saison n-1 : 1
Frottis récent	Tige non frottée : 0	Tige frottée : 1
Hauteur	Semis lignifié < 70 cm : 1	70 ≤ Hauteur ≤ 180 cm : 2

Ecorçage :
 au moins une trace d'écorçage d'hiver ou d'été saison **n-1**
 dans un rayon de 15 m, quelle que soit l'essence

oui **non**

Présence d'un chasseur : **oui** **non**

Remarques :